

1. Identification

Identificateur de produit	PropoFlo 28
Autres moyens d'identification	
Synonymes	PropoFlo * PropoFlo Multidose Vial * Propofol ES * Propofol Injectable Emulsion 10 mg/mL * PropoFlo Plus
Usage recommandé	Vétérinaire Agent anesthésique
Restrictions d'utilisation	Non destiné à l'usage humain
Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur	
Nom de la compagnie (É-U)	Zoetis Inc.
	10 Sylvan Way Parsippany, New Jersey 07054 (USA)
Centre antipoison et de toxicomanie Rocky Mountain	1-866-531-8896
Département de soutien aux produits / soutien technique	1-800-366-5288
Numéro de téléphone d'urgence	CHEMTREC (24 heures) : 1-800-424-9300 CHEMTREC international (24h/24) : +1-703-527-3887
Nom de la compagnie (CA)	Zoetis Canada Inc.
	16740 Trans-Canada Highway Kirkland, Quebec, H9H 4M7
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	CHEMTREC international (24h/24) : +1-703-527-3887
Adresse courriel	soutienauxproduits@zoetis.com
Département de soutien aux produits	1-800-461-0917

Toutes les fiches signalétiques sont disponibles sur le site Internet de Zoetis Canada au <https://www.zoetis.ca/fr/sds/sds.aspx>

Fournisseur Non disponible.

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Non classé.
Dangers pour la santé	Non classé.
Dangers environnementaux	Non classé.
Éléments d'étiquetage	
Symbole de danger	Aucune.
Mention d'avertissement	Aucune.
Mention de danger	Le mélange ne satisfait pas les critères de classification.
Conseil de prudence	
Prévention	Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.
Intervention	Se laver les mains après utilisation.
Stockage	Conserver à l'écart de matières incompatibles.
Élimination	Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.
Autres dangers	Aucun(e) connu(e).

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Huile de soja		8001-22-7	10
Glycérol		56-81-5	2.25
Alcool Benzylrique		100-51-6	2
Propofol		2078-54-8	1

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Inhalation

Transporter à l'extérieur. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. En cas de difficultés respiratoires, l'administration d'oxygène peut être nécessaire. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. et Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau

En cas de contact cutané, laver immédiatement la peau avec une grande quantité d'eau et de savon. En cas d'auto-injection ou de piqûre d'aiguille accidentelle, laver le site de la blessure sous de l'eau courante propre. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Ingestion

Rincer la bouche. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un centre antipoison. Ne jamais rien administrer par la bouche à une victime inconsciente ou en convulsion.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Les personnes exposées peuvent souffrir de larmoiements, de rougeurs et de malaises. Légère irritation cutanée. Une exposition peut causer une irritation, une rougeur ou un malaise temporaire. Dermatite. Peut irriter les voies respiratoires. Toux. Les individus sensibles à ce produit chimique ou à d'autres substances de cette catégorie chimique risquent de développer des réactions allergiques. Éruption. (éruption cutanée allergique); Difficultés respiratoires. Peut entraîner des effets sur le système nerveux central comme maux de tête, étourdissements, somnolence, fatigue et manque de coordination musculaire. Nausée, vomissements. May cause decreases in blood pressure and other cardiac effects, diminution du rythme cardiaque (bradycardie).

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

ANESTHÉSIQUE: PEUT AGIR SUR LE SYSTÈME NERVEUX CENTRAL ET LE SYSTÈME CARDIOVASCULAIRE. Surveiller l'appareil respiratoire, le système cardiaque et le système nerveux central. Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes.

Informations générales

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS. S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO₂).

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.

Risques d'incendie généraux

Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel non requis. S'assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

S'assurer une ventilation adéquate. Éliminer toutes les sources d'ignition. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Informer le personnel de direction et de supervision de tous les rejets dans l'environnement. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Limiter l'accès à la zone de travail. Utiliser une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Protéger de la chaleur et de la lumière. Ne pas manipuler, stocker ou ouvrir près d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Protéger le produit du rayonnement solaire direct. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter les injections accidentelles. Éviter une exposition prolongée. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Garder sous clef ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées. Stocker dans un endroit bien ventilé. @ ≤ 25C / 77F. Stocker dans un conteneur soigneusement fermé. Protéger de la lumière. Protéger du rayonnement solaire. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Ne pas laisser le matériel geler. Tenir hors de la portée des enfants. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Consulter la section 10 de la FDS).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Type	Valeur	Forme
Glycérol (CAS 56-81-5)	TWA	10 mg/m ³	Brouillard.

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Composants	Type	Valeur	Forme
Glycérol (CAS 56-81-5)	TWA	3 mg/m ³	Brouillard respirable.
		10 mg/m ³	Brouillard.
Huile de soja (CAS 8001-22-7)	TWA	3 mg/m ³	Brouillard respirable.
		10 mg/m ³	Brouillard.

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur	Forme
Glycérol (CAS 56-81-5)	TWA	10 mg/m ³	Brouillard.

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)

Composants	Type	Valeur	Forme
Glycérol (CAS 56-81-5)	TWA	10 mg/m ³	Brouillard.
Huile de soja (CAS 8001-22-7)	TWA	10 mg/m ³	Brouillard.

Valeurs biologiques limites

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Analyse des risques par niveaux de contrôle	Non disponible.
Contrôles d'ingénierie appropriés	Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Des contrôles d'ingénierie doivent être utilisés comme moyen principal de contrôle des expositions. Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.
Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle	
Protection du visage/des yeux	En cas de contact probable, le port de lunettes de sécurité à écrans latéraux est recommandé.
Protection de la peau	
Protection des mains	Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques
Autre	Porter un vêtement de protection approprié. Utiliser des vêtements de protection (uniformes, blouses de laboratoire, combinaisons jetables, etc.) dans les zones de production et de laboratoire.
Protection respiratoire	Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Lorsqu'une contamination d'air (brouillard, vapeur ou odeur) est produite, la protection respiratoire est recommandée pour minimiser l'exposition. Si la limite d'exposition professionnelle applicable (OEL) est dépassée, porter un appareil respiratoire approprié avec un facteur de protection suffisant pour contrôler les expositions inférieures à la OEL.
Dangers thermiques	Sans objet.
Considérations d'hygiène générale	Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence	Solution aqueuse (Émulsion).
État physique	Liquide.
Forme	Liquide.
Couleur	Blanc à blanc cassé.
Odeur	Sans odeur.
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	6 - 9
Point de fusion et point de congélation	Non disponible.
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Non disponible.
Point d'éclair	Non disponible.
Taux d'évaporation	Non disponible.
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet.
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité	
Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Non disponible.
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Non disponible.
Limite d'explosibilité - inférieure (%)	Non disponible.
Limite d'explosibilité - supérieure (%)	Non disponible.
Tension de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	0.996 g/mL

Solubilité	
Solubilité (eau)	Léger
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible.
Température d'auto-inflammation	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	1.54 cP @ 25C/77F
Autres informations	
Propriétés explosives	Non explosif.
Propriétés comburantes	Non oxydant.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Risque de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	Contact avec des matériaux incompatibles. Chaleur, flammes et étincelles. Exposition à la lumière. Rayonnement solaire. Éviter la congélation
Matériaux incompatibles	Agents comburants forts. Bases. Chlorures d'acide. Anhydrides d'acide.
Produits de décomposition dangereux	Des fumées et gaz irritants ou toxiques peuvent être émis lors de la décomposition du produit.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Peut causer des réactions d'hypersensibilité chez les individus sensibles. Les vapeurs ont un effet assoupissant et peuvent entraîner des maux de tête, de la fatigue, du vertige et des nausées. Toute inhalation prolongée peut être nocive.	
Contact avec la peau	Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire. Un contact fréquent ou prolongé peut causer un dégraissage et un dessèchement de la peau, entraînant une gêne et une dermatite. Peut causer des réactions d'hypersensibilité chez les individus sensibles.	
Alcool Benzylrique	Espèces: Cobaye	Gravité: Modéré
Propofol	Espèces: Lapin	Gravité: Irritant
Alcool Benzylrique	Espèces: Lapin	Gravité: Minimal
Glycérol	Espèces: Lapin	Gravité: Suave
Propofol	Espèces: Rat	Gravité: Severe Irritant
Contact avec les yeux	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.	
Alcool Benzylrique	Espèces: Lapin	Gravité: Extrême
Propofol	Espèces: Lapin	Gravité: Irritant
Glycérol	Espèces: Lapin	Gravité: Suave
Ingestion	L'ingestion peut provoquer une légère irritation gastro-intestinale accompagnée de nausées, de vomissements ou de diarrhées. Toutefois, il est peu probable que l'ingestion soit une voie d'exposition professionnelle principale.	

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Les personnes exposées peuvent souffrir de larmoiements, de rougeurs et de malaises. Légère irritation cutanée. Une exposition peut causer une irritation, une rougeur ou un malaise temporaire. Dermatite. Peut irriter les voies respiratoires. Toux. Les individus sensibles à cette substance ou à d'autres substances de cette catégorie chimique peuvent développer des réactions allergiques. Éruption. (éruption cutanée allergique); Difficultés respiratoires. Peut entraîner des effets sur le système nerveux central comme maux de tête, étourdissements, somnolence, fatigue et manque de coordination musculaire. Nausée, vomissements. May cause decreases in blood pressure and other cardiac effects, diminution du rythme cardiaque (bradycardie).

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

ANESTHÉSIQUE: PEUT AGIR SUR LE SYSTÈME NERVEUX CENTRAL ET LE SYSTÈME CARDIOVASCULAIRE.

Produit	Espèces	Résultats d'épreuves
---------	---------	----------------------

PropoFlo 28

Aiguë

Orale

ATE

> 10000 mg/kg

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
------------	---------	----------------------

Alcool Benzylrique (CAS 100-51-6)

Aiguë

Cutané

DL50

Lapin

2000 mg/kg

Inhalation

CL50

Rat

> 4.178 mg/L
1000 mg/l, 8 heures

Orale

DL50

Rat

1230 mg/kg

Souris

1580 mg/kg

Propofol (CAS 2078-54-8)

Aiguë

Cutané

DL50

Lapin

> 2000 mg/kg

Orale

DL50

Rat

500 mg/kg

Souris

1100 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.

Corrosivité

Propofol

Résultat: Irritant

Gravité: Modéré -Extrême

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Contact avec les yeux

Alcool Benzylrique

Espèces: Lapin

Gravité: Extrême

Propofol

Espèces: Lapin

Gravité: Irritant

Glycérol

Espèces: Lapin

Gravité: Suave

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant

Glycérol (CAS 56-81-5)

Irritant

Sensibilisation respiratoire	La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données. Les individus sensibles à cette substance ou à d'autres substances de cette catégorie chimique peuvent développer des réactions allergiques.
Sensibilisation cutanée	La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données. Les individus sensibles à cette substance ou à d'autres substances de cette catégorie chimique peuvent développer des réactions allergiques.
Mutagenicité sur les cellules germinales	Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génotoxique.
Mutagenicité Propofol	<p>Conversion de gène mitotique Résultat: négatif Espèces: Saccharomyces cerevisiae</p> <p>In Vitro Chromosome Aberration Résultat: négatif Espèces: Lymphocytes humains</p> <p>In Vitro Cytogenetics Résultat: négatif Espèces: Cellules d'ovaire du hamster chinois (CHO)</p> <p>In Vivo Micronucleus Résultat: négatif Espèces: Souris</p> <p>Mutagenicité bactérienne (Ames) Résultat: négatif Espèces: Salmonella</p>

Cancérogénicité Ce produit n'est pas considéré comme cancérogène par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA.

Toxicité pour la reproduction On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.

Reproductivité
Propofol

15 mg/kg/j. Reproduction et fertilité, Aucun effet à une dose maximale
Espèces: Lapin
Organe: Intraveineux

15 mg/kg/j. Reproduction et fertilité, Aucun effet à une dose maximale
Espèces: Rat
Organe: Intraveineux

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique Non classé.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées Non classé.

Danger par aspiration Pas un danger par aspiration.

Effets chroniques Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Autres informations ANESTHÉSIQUE: PEUT AGIR SUR LE SYSTÈME NERVEUX CENTRAL ET LE SYSTÈME CARDIOVASCULAIRE.

12. Données écologiques

Écotoxicité Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible sur l'environnement. Éviter le rejet dans l'environnement.

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Alcool Benzylque (CAS 100-51-6) CE50	Daphnia magna (Water Flea)	230 mg/L, 48 heures
		66 mg/L, 21 jour(s) Reproduction
	Pseudokirchneriella subcapitata (Green Alga)	500 mg/L, 72 heures

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves	
	CL50	Pimephales promelas (Fathead Minnow)	460 mg/L, 96 heures
Aquatique			
Poisson	CL50	Perche-soleil bleue (Lepomis macrochirus)	10 mg/l, 96 heures
Glycérol (CAS 56-81-5)			
Aquatique			
Poisson	CL50	Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)	51000 - 57000 mg/l, 96 heures
Persistence et dégradation	Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.		
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible pour ce produit.		
Log K_{ow} du coefficient de répartition octanol/eau			
Propofol	3.8, [Log P]		
Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible.		
Autres effets nocifs	On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).		

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination	Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas rejeter dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. En tenant compte des dangers pertinents et connus pour l'environnement et la santé que représente le matériau, passer en revue et mettre en œuvre des techniques et des procédures de traitement des eaux usées et des déchets afin d'éviter l'exposition professionnelle et les rejets dans l'environnement. On recommande de pratiquer la réduction du volume des déchets. On doit utiliser les meilleurs technologies disponibles afin d'éviter les rejets dans l'environnement. Cela peut inclure des techniques destructives pour les déchets et les eaux usées. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
Règlements locaux d'élimination	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Code des déchets dangereux	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide.

14. Informations relatives au transport

TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC Non déterminé(e).

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Non
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Non
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Non
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Non
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Non
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Non

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence
Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres informations

Date de publication 31-Mai-2017

Version n° 01

Liste des abréviations ETA : Estimation de toxicité aiguë selon le RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 (CLP).

Avis de non-responsabilité Zoetis Inc. estime que les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité sont exactes et, alors qu'elles sont fournies de bonne foi, elles ne s'accompagnent d'aucune garantie quelle qu'elle soit, expresse ou implicite. Si un risque particulier n'est pas accompagné de données dans ce document, c'est qu'aucune information n'est connue pour le moment. Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.

Informations relatives à la révision Identification du produit et de l'entreprise : Synonymes
Composition / renseignements sur les ingrédients : Ingrédients
Propriétés physiques et chimiques : Propriétés multiples
Données toxicologiques : Données toxicologiques
Informations relatives au transport : Informations sur le transport des matières
GHS: Classification